



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 31 octobre 2017

Communiqué de presse

En raison de son actuelle réorganisation, la sous-préfecture du Marin sera exceptionnellement fermée au public les **lundi 6 et mardi 7 novembre** prochains.

Vous pouvez toutefois effectuer toutes vos démarches relatives au permis de conduire et au certificat d'immatriculation des véhicules (carte grise) en ligne.

Cette procédure sera en effet la procédure normale à compter du 6 novembre, Il n'est dorénavant plus nécessaire pour les usagers de se déplacer en préfecture ou en sous-préfecture pour effectuer les démarches administratives liées à ces titres, les procédures étant dorénavant toutes disponibles en ligne..

Les informations concernant les démarches administratives sont disponibles sur le site Internet des services de l'Etat : <https://www.demarches.interieur.gouv.fr/>

Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
sur Facebook : @prefet.martinique
sur Twitter : @prefet972